

**Procès-verbal du premier
Conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019
École primaire Henri Bertin
Jeudi 8 novembre 2018**

Étaient présents:

-Mr Jean-Louis Delannoy maire

Enseignants :

-Mme Dauphin-Boyard, directrice -M. François -M. Benoît
-Mme Roth -Mme Hervé -Mme Duquesne
-Mme Touil -Mme Laurent

Parents d'élèves élus :

-Mme Noblet-Menotti -Mme Maurice -Mme Kandola
-Mme Tallec -Mme Desmet -Mme Goldfarb
-Mme Assayag -Mme Dubois -Mme Légé

Début du Conseil d'École à 18h dans la salle d'étude du groupe scolaire.

Il est fait rappel à tous de configurer les téléphones portables en mode silencieux et que ces réunions doivent se tenir dans le respect de la prise de parole de chacun. Les points abordés sont ceux mis à l'ordre du jour même si l'ordre chronologique n'est pas toujours respecté.

1° Résultat des élections

Le taux de participation a été de 46,02 % cette année. Ce taux est en baisse par rapport à l'an dernier (54,05 %). Tous les postes à pourvoir lors de cette élection ont été pourvus.

2° Composition, fonctionnement et attribution du conseil d'école

Le conseil d'école est composé des enseignants et des enseignants remplaçants de l'école, du maire ou de son représentant, du directeur d'école, de l'inspecteur de l'Éducation Nationale, du délégué départemental de l'Éducation nationale, des représentants des parents d'élèves et d'un enseignant du réseau d'aides spécialisées. **Le conseil d'école vote le règlement intérieur et établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.** Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école auquel il est associé, il donne **son avis** sur le fonctionnement de l'école et toutes les questions intéressant la vie de l'école : APC, utilisation des locaux, classe de découvertes, activités périscolaires, restauration et hygiène scolaire, protection et sécurité...

3° Vote du règlement intérieur et approbation de la charte de l'utilisateur de la messagerie électronique et d'internet en milieu scolaire

Aucune modification n'a été apportée à l'ancien règlement intérieur.

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité sont acceptés à l'unanimité.

La Charte informatique, signée par tous les adultes et les enfants d'élémentaire utilisant internet, est approuvée à l'unanimité (une charte adulte et une charte enfant).

4° Bilan sur la rentrée : effectifs des classes, structures pédagogiques, mise en place des A.P.C. effectifs et fonctionnement du périscolaire

Effectifs de l'école : à ce jour 205 élèves.

Maternelle :

La rentrée s'est bien passée.

68 élèves élèves pour l'école répartis en 3 classes.

Effectifs : PS 24: MS : 19 GS:25

Répartitions : 24 PS avec Mme Touil
11 MS-11 GS: = 22 élèves M. François
9 MS 13 GS : = 22 élèves Mme Roth

Nous avons des doubles niveaux car nous scolarisons de plus en plus d'enfants avec des besoins particuliers .
Les effectifs sont stables en maternelle comme l'an dernier.

Pendant la sieste des petits(de 13h20 à 15h), sous la surveillance de Mme Birrouche (ATSEM) , les moyens sont réunis en classe de 13h30 à 15h sous la responsabilité de M. François avec Mme Pontais (ATSEM). Mme Roth supervise les grands.

Mme Touil est 2 jours par semaine en renfort sur les CP qui sont alors en demi-groupes.

Élémentaire :

La rentrée s'est bien déroulée.

Effectifs : 137 élèves.

Mme Duquesne – CP : 29 dont 2 PPS

M. Benoit : 26 CE1

Mme Laurent 4 CE1 - 21 CE2: 25

Mmes Dauphin-Boyard et Servais CM1 : 26

Mme Hervé : 30 CM2 dont 1 PPS

Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) : L'équipe enseignante, avec le soutien de la municipalité, a choisi de programmer les A.P.C les lundis et jeudis midi de 11h30 à 12h. Cette solution a été choisie car les enseignants ne souhaitent pas rallonger la journée des enfants. De plus, les enfants sont disponibles cognitivement de 11h30 à 12h. Les élèves sont accompagnés par les enseignants à la porte de l'école ou à la cantine. Les parents reçoivent 15 jours avant le début des APC un courrier des enseignants invitant l'enfant aux APC. Les parents doivent donner leur accord pour que l'élève participe.

Cette année les APC porteront sur la remédiation en lecture et la compréhension comme demandé par le ministre.

5° Effectifs du périscolaire

Maternelle:

Effectifs (fourchette la plus haute) : Pré-scolaire: 5 Cantine : 50 Post-scolaire : 15

Deux services de cantine sont organisés : 11h30 PS et 12h10 MS-GS avec une organisation d'ateliers : jeux de cour, histoires, danses, chants...

Les animateurs sont 4 : Arnaud, Marion, Isabelle et Séverine.

Élémentaire :

Effectifs (en moyenne) :

Pré : 9 Cantine : 102 Post. : 50

Ateliers mis en place:

- sports collectifs
- jeux de coopération
- relaxation...

Les animateurs sont 4 : Christine, Julien, Antoine et Vincent.

6° Sécurité dans l'école: PPMS, alerte incendie

Cette année, suite à Vigipirate alerte attentat, l'école organise 3 exercices incendie et 3 exercices PPMS.

L'exercice de **sécurité incendie** a été fait le 01/10 à 8h56 . Le temps d'évacuation était de 2 min 50s avec appel . L'évacuation se fait maintenant dans les cours de récréation à un point de rassemblement suite à un accord avec le responsable sécurité de la mairie. L'exercice s'est bien passé.

Le PPMS a été mis à jour et, est disponible dans le bureau de la directrice.

Un exercice « se cacher » avec une mise à l'abri simple a été fait le 15/10 à 9h40. Le déclenchement a été donné

par téléphone et transmis aux autres écoles par une chaîne téléphonique qui a bien fonctionné. Dans l'école, la directrice a prévenu les enseignants et les personnels communaux. Les enfants étaient prévenus et devaient rester dans les locaux (pas de récréation). L'alerte a été levée 30 minutes plus tard. L'équipe enseignante regrette de devoir utiliser les téléphones portables personnels pour une activité professionnelle. La question du moyen d'alerte est toujours en attente car nous n'avons pas d'alerte visuelle ou auditive pour ces exercices. M. le Maire attend d'avoir des instructions de l'inspection pour commander un moyen d'alerte.

7° Projets de l'année :

Projet d'école : Comment aider tous les élèves à progresser ?

Comment rendre explicite des savoirs qui sont implicites en compréhension de lecture, en calcul mental et en graphisme/organisation de l'écrit ?

Le photographe a été présent le 05/11 pour les photos de classe et les photos individuelles. Au vue des nombreuses erreurs, nous envisageons dès l'année prochaine de faire systématiquement les photos individuelles et les fratries.

Toutes les classes répètent des chants et nous avons le projet de monter une chorale.

Une journée déguisée aura lieu pour fêter le Carnaval.

En maternelle:

– Certains enfants de petite et moyenne section seront vus par la puéricultrice de la PMI. Elle voit tous les enfants au fur et à mesure de leur scolarité.

– L'infirmière scolaire est passée faire les dépistages des grands et renvoie certains enfants vers des spécialistes. Ce dépistage est jugé indispensable pour les enseignants qui ne sont pas formés pour cela.

– Une sortie à la cueillette des pommes à la Croix Verte a eu lieu mardi 6 novembre au matin pour les MS et les GS . Une participation de 3 euros est demandée pour le car qui coûte 330 €.

– Nous fêterons Noël le mardi 18 décembre avec le passage du Père Noël au matin et un spectacle l'après-midi : « *Le Chapiteau de Bouldi et Bouldo* » pour un coût de 500 €: . Une participation de 2 euros sera demandée aux familles car le spectacle coûte très cher.

– Le projet cirque est donc repris et sera mené jusqu'à la fin de l'année. Un intervenant cirque sera présent sur l'école pour les 3 classes de février à avril dans le but de préparer une représentation au gymnase le 12 avril 2019. Le coût de cette intervention est de 1149,5 €.

– Le 28 mars, un autre spectacle sera donné à l'école : « *Quel cirque, docteur Note !* » d'une valeur de 450 €.

– Une sortie au cirque est prévue pour clore le projet le 16 avril toute la journée au cirque Bormann avec un spectacle le matin et des ateliers cirque l'après-midi. Le coût de cette sortie s'élève à 833,14 euros pour le cirque et 1200 euros pour le car.

Pour financer ce projet, nous avons de l'argent sur la coopérative et des actions de vente seront menées : vente de chocolats de Noël, vente de gâteaux Mistral dans toute l'école, vente de sacs Initiatives.

En élémentaire, différents projets sont mis en place selon les classes. Certains sont communs à plusieurs classes :

– E.P.S. Avec des intervenants (quatre périodes avec différentes disciplines) : de GS au CM2

– Toute l'école chante et nous prévoyons d'organiser une chorale commune de la petite section au CM2.

– Nous avons un projet de don solidaire avant Noël.

– CP et CE1 et CE2 : un projet sur la biodiversité et les animaux est prévu.

– CP : Les Cp iront lire dans différentes classes de la petite section au CM2.

– CE1 : piscine de Pierrelaye 10 séances du 13/09 au 29/11 les jeudis après-midis de 14h à 14h40 dans l'eau. Le bus est financé par la caisse des Écoles.

– CE1-CE2 : Équitation du 25/09 au 27/11 les mardis après-midis, projets financés par la Caisse des Écoles.

– CE2 : un projet sur les couleurs

– CM1-CM2 : festival du court-métrage le 23/11/2018.

– Les CE2, CM1 et CM2 ont prévu de visiter l'exposition sur la guerre 14-18 et de participer aux commémorations.

– CM1-CM2 : Festival de musique en scène fin janvier

– CM1 : Projet sur la guerre de 14-18, cycliste en sécurité, sortie sur le thème de l'histoire (Chantilly?)

- CM2 : différents projets sont mis en place : la BD, l'électricité, le théâtre, une intervention sur la reproduction avec l'infirmière. Les dangers d'Internet et les situations de harcèlement (entre autres) avec des gendarmes, visite du collège,
- La semaine du Japon est organisée par la mairie où tous les enfants d'élémentaire pourront participer.

Un **conseil école/collège** est mis en place pour renforcer l'accompagnement des élèves de la classe de petite section à la 3ème.

Les amis de la Caisse des Écoles manquent cruellement de bénévoles. La fête des écoles pourrait-être remise en cause. Chacun doit faire un effort pour donner un peu de son temps si nous vouons encore de cette fête.

Date à retenir: La fête des Écoles aura lieu le samedi 29 juin 2019.

8° Les comptes de coopérative :

Début septembre, il reste 11025,78 euros. Cette année nous avons beaucoup de projets et comptons bien tout dépenser.

Les comptes sont disponibles dans le bureau de la directrice. La Directrice et Mme Duquesne seront les trésorières cette année encore.

9° Travaux, hygiène et équipement numérique.

Travaux faits :

Les fuites et autres petites interventions sont faites au fur et à mesure.

En élémentaire, la cour de récréation a été refaite avec des rondins pour sécuriser les bordures, le muret a été retiré et le goudron refait dans une partie de la cour. Des jeux adhésifs ont été installés. Des arbres seront plantés le 14 novembre. La classe de Mme Duquesne a été repeinte. Les toiles de poussière ont été retirées sous le préau.

En maternelle, le nouveau jeu de cour a été installé et un banc repeint pour matérialiser un espace de calme.

La directrice et l'équipe enseignante remercient la municipalité pour ces travaux indispensables au bon fonctionnement.

Travaux à faire :

En maternelle, il est prévu de changer les siphons des toilettes. Une nouvelle mise en peinture avec la reprise des plinthes est demandée dans les toilettes. Des marches pour accéder à la douche vont être installées pendant les vacances de Noël ainsi qu'un pare-douche.

En élémentaire, la réfection de la salle 6 est toujours demandée car les effectifs augmenteront à l'avenir avec les programmes de construction sur la ville.

Pour les toilettes garçons en élémentaire, une demande de changement des pissotières est faite pour améliorer l'odeur des toilettes.

La peinture de la classe 2 est demandée.

La directrice demande que son bureau soit repeint d'une couleur plus neutre.

Sur la rue, il est demandé de refaire l'enrobé du trottoir pour faciliter l'accès pour les personnes handicapées.

Hygiène :

En maternelle, les ATSEM et Mme Paillet entretiennent parfaitement les locaux.

En élémentaire, les enseignants estiment que le ménage est correct mais le dépoussiérage reste difficile. L'équipe enseignante demande que le dépoussiérage en grand de l'école soit effectué à chaque vacances.

Équipement numérique :

L'ordinateur de direction et celui de la maternelle pour les enseignants ont été changés. Ils fonctionnent parfaitement.

Suite à une donation d'une entreprise, le parc des ordinateurs de la maternelle a été renouvelé. Nous remercions Mr Guillaume, papa de grande section.

Des VPI pour les classes n'en ayant pas sont demandés lors de tous les conseils d'école. Mr le Maire envisage un voir deux VPI pour la rentrée 2019.

Le Conseil s'est terminé à 20h

Les Enseignants :

La Directrice :

Les parents élus :

La Mairie :